

Déclaration au Comité d'Entreprise du 8 septembre 2016 **concernant DGO**

Lors du CE du 21 juillet dernier, une communication sur la Direction générale des opérations aéroportuaires (DGO) et le cadre général d'organisation de la plateforme CDG a été faite aux élus du CE.

Ce projet voulu par le PDG et porté par M. Goldnadel en tant que DGA mais aussi directeur de CDG a pour ambition d'assurer la cohérence du système aéroportuaire parisien, ainsi que la mutualisation des expertises stratégiques sur les métiers clés de la filière opérations.

L'information communiquée aux élus le 21 juillet détaillait le rôle d'expertise de la DGO avec notamment le plan d'organisation en page 5 du diaporama où les différents domaines d'expertise de la futur DGO sont clairement définis.

A aucun moment les ressources humaines n'ont fait partie de cette organisation et d'ailleurs lorsque plusieurs élus ont interpellé la direction sur la compétence RH de la DGO, la direction avait affirmé que les ressources humaines n'étaient pas concernées par la DGO.

Or, la direction vient d'informer l'ensemble du personnel, par un infodif, que le 15 décembre prochain M. Stéphane Gérard, actuel DRH adjoint, serait nommé DRH de CDG dans le cadre de la DGO.

De plus, dans ce même infodif nous apprenons que Mme Justine Coutard, qui pilote la DGO et le projet présenté au CE du 21 juillet, vient d'être promue directrice des finances, de la gestion et de la stratégie du groupe.

Ce manque de transparence et de rétention d'information à l'égard des élus du CE démontre une nouvelle fois la considération que porte la direction envers les représentants du personnel. L'alerte des élus le mois de mai dernier en ne participant plus aux IRP n'aura donc pas suffi pour que le PDG et le COMEX respectent mieux les élus du personnel.

Nous prenons acte de ce nouvel incident que nous jugeons grave et qui démontre une nouvelle fois que la direction ne respecte pas ses engagements.

Cela aura des conséquences sur le projet de DGO et sur l'ensemble des réorganisations que la direction souhaite mettre en œuvre. Nous ne manquerons pas d'en informer le personnel afin qu'il puisse connaître les méthodes de la direction.
